

Amiante

L'amiante est un minéral fibreux qui a été utilisé dans de nombreux matériaux de construction comme isolant phonique, matériau résistant au feu, liant et isolant thermique. On retrouve ce produit dans les maisons comme isolant des tuyaux d'eau et de chauffage, comme produit de scellement dans les chaudières de chauffage, dans les matériaux de couverture, le revêtement extérieur des murs, le crépi, le plâtre, le ciment à joints, les panneaux usinés, les tuiles de plancher et de plafond et les produits en feuille, l'isolation des murs et des combles et dans les tuyaux d'amiante (Transite). Cette liste n'est nullement exhaustive.

Les minuscules fibres d'amiante peuvent entraîner des maladies pulmonaires et même le cancer si inhalées. Elles sont si petites et si légères qu'elles peuvent rester en suspension dans l'air pendant plusieurs jours. Elles ne sont pas recueillies par les filtres des appareils de chauffage ni les aspirateurs conventionnels.

L'amiante n'est considérée dangereuse que lorsqu'elle est friable, c'est-à-dire lorsque le produit qui contient de l'amiante est cassé, a des bords en dents de scie ou encore se trouve dans un état où les fibres d'amiante peuvent se disperser dans l'air. L'amiante n'est habituellement pas friable dans la plupart des matériaux de construction. Par contre, les travaux de démolition ou de rénovation peuvent déplacer des matériaux contenant de l'amiante et en disperser des fibres dans l'air.

Seules les analyses de laboratoire peuvent identifier l'amiante. Cette identification ne peut donc pas être faite lors d'une inspection de la maison. La plupart des maisons contiennent une certaine quantité d'amiante. Comme nous l'avons dit, l'amiante ne présente aucun danger si elle n'est pas friable. Il existe des entreprises, dans la plupart des grands centres, spécialisées dans l'identification de l'amiante et dans l'application de mesures correctives. Dans la plupart des cas, il est préférable de ne rien faire. Lorsqu'il existe un risque que les fibres d'amiante soient relâchées dans l'air, le matériau qui contient ces fibres peut être enfermé ou encapsulé. Il peut aussi être enlevé. Cette dernière option est aussi la plus coûteuse puisqu'il faut prendre de grandes précautions pour éviter la dispersion des fibres dans la maison et parce que l'élimination de l'amiante est contrôlée dans beaucoup d'endroits.

Comme la plupart des rénovations nécessitent des travaux de démolition, la présence d'amiante pourra faire augmenter le coût des améliorations. Ceci serait le cas, par exemple, pour le remplacement d'une chaudière, la réfection de la toiture, du revêtement des murs extérieurs, le remplacement des planchers ou la démolition de l'intérieur. Les mesures correctives relatives à l'amiante doivent généralement être confiées à des spécialistes. Les ministères provinciaux du travail et de la sécurité au travail du Canada, de même que l'Agence américaine de protection de l'environnement offrent des conseils pratiques à cet égard.